

# Les déclarations de Maladies Professionnelles en région Rhône-Alpes - 2004

## Editorial

Ce document est une synthèse de l'analyse des déclarations de Maladies Professionnelles reçues par l'inspection médicale régionale avec l'aide des inspecteurs du travail.

Ces déclarations concernent uniquement les salariés relevant du régime général de la sécurité sociale.

L'analyse départementale met en évidence les secteurs d'activités où les déclarations de MP sont les plus nombreuses.

Cette analyse contribue au diagnostic préalable à la mise en place du Plan Régional Santé Travail.

**Robert Grosclaude**  
Directeur du travail

**En Rhône-Alpes, les déclarations de TMS (MP 57) sont prédominantes dans tous les départements, par contre les autres principales pathologies déclarées varient d'un département à l'autre.**

**4909 maladies professionnelles (MP) ont été déclarées en 2004 dans la région** concernant 4611 salariés, soit 0,2 % des salariés de la région.

Comme dans l'ensemble de la France, les déclarations de MP 57 sont largement prédominantes en région Rhône-Alpes et ce, quelque soit le département.

Les déclarations d'affections liées à l'amiante (MP 30) situées en 2<sup>ème</sup> position représentent un pourcentage beaucoup plus faible (8,4 %) des maladies déclarées. Ce pourcentage varie selon les départements de 2,6 % dans l'Ain à plus de 10 % dans l'Isère, le Rhône et la Savoie.

Les surdités professionnelles (MP 42) qui représentent 5,9 % des déclarations de la région se placent en 4<sup>ème</sup> position mais sont sur représentées dans la Loire (10 %) où elles se placent en 2<sup>ème</sup> position.

Enfin la Savoie est caractérisée par le pourcentage important des pathologies du rachis lombaire, 2<sup>ème</sup> MP déclarées du département.

Dans 6 des 8 départements c'est le secteur de la construction qui est à l'origine du plus grand nombre de déclarations de MP. Dans la Drôme c'est celui de l'habillement- cuir et en Haute-Savoie celui de la métallurgie.

**En 2004, 3 195 Maladies Professionnelles ont été reconnues et indemnisées par les CPAM. Cependant ce chiffre ne peut être directement comparé aux déclarations faites la même année : certaines maladies déclarées en 2004 ont pu être reconnues en 2005.**

	MP 57	MP 30	MP 98	MP 42
Nombre de MP déclarées	2 976	414	374	358
% MP déclarées	60,6 %	8,4 %	7,6 %	5,9 %
Nombre de MP indemnisées	2 138	268	197	128

Le coût moyen d'une maladie professionnelle est de 57 700 euros, celui d'une TMS est de 33 480 euros, celui d'une affection due à l'amiante de 257 700 euros et celui d'une surdité professionnelle de 121 000 euros. (source CRAM).

## LES DECLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES ..... Comment les effectuer ?

Les déclarations de maladies professionnelles sont adressées par les victimes ou leurs ayant-droits à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Celle-ci en adresse une copie à l'employeur et à l'Inspection du Travail qui envoie un double à l'Inspection Médicale Régionale (IMR) pour exploitation.



Direction régionale du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle Rhône-Alpes  
Tour Suisse - 1 boulevard Vivier Merle  
69443 Lyon Cedex 03

**Direction de la publication :**  
Michel DELARBRE, Directeur régional

**Réalisation :**  
Inspection médicale régionale du travail - Lyon  
SEPEs - Cellule pluri disciplinaire d'appui

**Enrichissement typographique et impression :**  
Helphi'Com 04 78 62 80 30

Toute reproduction est autorisée sous condition  
de mention de la source

Décembre 2006



# Répartition des déclarations de Maladies Professionnelles par département

Tableau	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Hte-Savoie	Région
57	68,3 %	57,5 %	66,8 %	60,3 %	49,4 %	55,2 %	52,9 %	71,7 %	60,6 %
30	2,6 %	7,2 %	6,3 %	12,2 %	9,6 %	10,6 %	10,4 %	3,2 %	8,4 %
98	7,8 %	11,1 %	6,3 %	6,3 %	8,5 %	8,5 %	13,1 %	5,6 %	7,6 %
00	11,6 %	8,5 %	6,3 %	5,3 %	7,4 %	7,6 %	7,3 %	6,2 %	7,3 %
42	2,3 %	3,9 %	3,7 %	7,1 %	10,0 %	7,8 %	8,1 %	2,0 %	5,9 %
65	1,0 %	1,3 %	3,0 %	1,4 %	2,8 %	1,9 %	1,5 %	1,7 %	1,7 %
66	1,4 %	5,2 %	1,5 %	1,0 %	1,3 %	1,8 %	0,4 %	1,1 %	1,4 %
25	0,3 %	1,3 %	1,1 %	1,2 %	4,1 %	0,4 %	0,8 %		1,0 %
97	0,9 %	0,7 %	0,4 %	0,9 %	0,6 %	0,7 %	1,2 %	0,6 %	0,8 %
36	0,1 %			0,1 %	0,9 %	0,7 %		3,0 %	0,7 %
69	0,7 %		0,4 %	0,4 %	0,9 %	0,9 %		0,8 %	0,6 %
Autres	3,0 %	3,3 %	4,1 %	3,8 %	4,6 %	3,7 %	4,2 %	4,1 %	3,8 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Nombre	704	153	268	1340	541	987	259	657	4 909

## Ain

- 138 000 salariés soit 8% des salariés de la région.
- 638 salariés ayant déclaré une MP soit 13,8 % des déclarants de la région et 0,46 % des salariés du département.
- 13 335 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 80,6 % des établissements et 24,2 % des salariés.  
> 50 salariés = 3,5 % des établissements et 45 % des salariés.
- 704 déclarations de MP. 48 % des déclarants sont des femmes.
- 481 TMS déclarées (68,3 % des MP). 59,3 % des déclarants sont des femmes.

### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	68,3 %
MP relevant du CRRMP	11,6 %
MP 98	7,8 %
MP 30	2,6 %
MP 42	2,3 %
MP 66	1,4 %
MP 65	1 %

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
Construction	16,2 %	9 %
<b>Industrie agro-alimentaire</b>	<b>12,5 %</b>	<b>3,8 %</b>
Commerce de détail - réparation	8,5 %	8,4 %
Santé-action sociale	5,4 %	8,4 %
Services opérationnels	6,3 %	8,3 %

L'industrie agro-alimentaire qui ne fait pas partie des secteurs d'activité les plus représentés dans le département est le principal pourvoyeur de déclarations de MP après le secteur de la construction.

## Ardèche

- 58 893 salariés soit 3,5 % des salariés de la région.
- 149 salariés ayant déclaré une MP soit 3,2 % des déclarants de la région et 0,25 % des salariés du département.
- 7115 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 85,7 % des établissements et 29% des salariés.  
> 50 salariés = 2,5 % des établissements et 41,7% des salariés.
- 153 déclarations de MP. 42,9% des déclarants sont des femmes
- 88 TMS déclarées (57,5% des MP). 58 % des déclarants sont des femmes.

### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	57,5 %
MP 98	11,1 %
MP relevant du CRRMP	8,5 %
MP 30	7,2 %
MP 66	5,2 %
MP 42	3,9 %
MP 65	1,3 %
MP 25	1,3 %

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
Construction	24,2 %	10,5 %
Industrie automobile	11,1 %	7,5 %
<b>Industrie textile</b>	<b>7,8 %</b>	<b>4,7 %</b>
Santé-action sociale	7,2 %	11,7 %
Commerce de détail	6,5 %	9,5 %

L'industrie textile qui ne fait pas partie des secteurs d'activité les plus représentés dans le département est à l'origine de 7,8 % des déclarations de MP.

C'est le département ayant le plus fort % de déclarations de MP 66 de la région.

## Drôme

- 122 204 salariés soit 7,2 % des salariés de la région.
- 255 salariés ayant déclaré une MP soit 5,5 % des déclarants de la région et 0,2 % des salariés du département.
- 12 941 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 81,7 % des établissements et 26,4 % des salariés.  
> 50 salariés = 3 % des établissements et 40,7 % des salariés.
- 268 déclarations de MP. 50 % des déclarants sont des femmes.
- 179 TMS déclarées (68,3% des MP). 63,1 % des déclarants sont des femmes

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
<b>Habillement- cuir</b>	<b>11,9 %</b>	<b>1,6 %</b>
Construction	11,2 %	9,1 %
Santé- action sociale	10,1 %	8,9 %
Services opérationnels	7,8 %	7,6 %
Commerce de détail-réparation	4,9 %	9,4 %
Transports	1,1 %	7,2 %

Le secteur de l'habillement- cuir qui n'emploie que 1,6 % des salariés du département est à l'origine de 11,9 % des déclarations de MP.

### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	66,8 %
MP relevant du CRRMP	6,3 %
MP 98	6,3 %
MP 30	6,3 %
MP 42	3,7 %
MP 65	3 %
MP 66	1,5 %
MP 25	1,1 %

## Isère

- 307 459 salariés soit 18 % des salariés de la région.
- 1266 salariés ayant déclaré une MP soit 27,4 % des déclarants de la région et 0,4 % des salariés du département.
- 29 142 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 81,2 % des établissements et 23,8 % des salariés.  
> 50 salariés = 3,5 % des établissements et 47 % des salariés.
- 1340 déclarations de MP. 37 % des déclarants sont des femmes
- 808 TMS déclarées (60,2 % des MP). 51 % des déclarants sont des femmes.

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
Construction	15,6 %	7,9 %
Services opérationnels	8,3 %	10,1 %
<b>Industrie du bois et du papier</b>	<b>6,9 %</b>	<b>1,6 %</b>
Métallurgie	6,9 %	3,6 %
Santé- action sociale	6,2 %	6,8 %

L'industrie du bois et du papier qui n'emploie que 1,6 % des salariés du département est à l'origine de 6,9 % des déclarations de MP.

### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	60,3 %
MP 30	12,2 %
MP 42	7,1 %
MP 98	6,3 %
MP relevant du CRRMP	5,3 %
MP 65	1,4 %
MP 66	1 %

C'est le département ayant le plus fort % de déclarations de MP 30 de la région.

## Loire

- 185 827 salariés soit 11 % des salariés de la région.
- 517 salariés ayant déclaré une MP soit 11,2 % des déclarants de la région et 0,27 % des salariés du département.
- 19 421 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 81,7 % des établissements et 25,7 % des salariés.  
> 50 salariés = 3,2 % des établissements et 41,6 % des salariés.
- 541 déclarations de MP. 31 % des déclarants sont des femmes.
- 267 TMS déclarées (49,4 % des MP). 49,1 % des déclarants sont des femmes.

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
Construction	17 %	8,3 %
Métallurgie	13,7 %	6,5 %
<b>Ind. des équipements mécaniques</b>	<b>8,9 %</b>	<b>4,3 %</b>
<b>Industrie agro-alimentaire</b>	<b>6,3 %</b>	<b>4 %</b>
Commerce de détail	6,2 %	9,2 %

C'est le département ayant le plus fort pourcentage de déclarations de MP 42 et 25 de la région.

### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	49,4 %
MP 42	10 %
MP 30	9,6 %
MP 98	8,5 %
MP relevant du CRRMP	7,4 %
MP 25	4,1 %
MP 65	2,8 %
MP 66	1,3 %

## Rhône

- 563 178 salariés soit 33,3 % des salariés de la région.
- 915 salariés ayant déclaré une MP soit 19,8 % des déclarants de la région et 0,16 % des salariés du département.
- 50 005 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 80,2 % des établissements et 22 % des salariés.  
> 50 salariés = 3,8 % des établissements et 50,2 % des salariés.

C'est le département ayant le plus faible pourcentage de salariés ayant déclaré une MP dans la région.

- 967 déclarations de MP. 37 % des déclarants sont des femmes.
- 545 TMS déclarées (55,2 % des MP). 55 % des déclarants sont des femmes.

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
<b>Construction</b>	<b>17,9 %</b>	<b>6,8 %</b>
<b>Ind. des équipements mécaniques</b>	<b>9,9 %</b>	<b>3,6 %</b>
Commerce de détail	5,8 %	7,8 %
<b>Industrie agro-alimentaire</b>	<b>5,5 %</b>	<b>1,7 %</b>

Trois des secteurs les plus pourvoyeurs de MP ne font pas partie des 5 secteurs d'activité principaux du département.

### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	55,2 %
MP 30	10,6 %
MP 98	8,5 %
MP 42	7,8 %
MP relevant du CRRMP	7,6 %
MP 65	1,9 %
MP 66	1,8 %

## Savoie

- 119 951 salariés soit 7 % des salariés de la région.
- 250 salariés ayant déclaré une MP soit 5,4 % des déclarants de la région et 0,2 % des salariés du département.
- 14 088 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 83,1 % des établissements et 30,1 % des salariés.  
> 50 salariés = 2,6 % des établissements et 36,4 % des salariés.
- 258 déclarations de MP. 35 % des déclarants sont des femmes.
- 137 TMS déclarées (52,9 % des MP). 51,1 % des déclarants sont des femmes.

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
Construction	21,7 %	8,7 %
<b>Métallurgie</b>	<b>14,7 %</b>	<b>5,1 %</b>
Commerce de détail	8,5 %	11,6 %
<b>Santé – action sociale</b>	<b>8,1 %</b>	<b>5,7 %</b>

La métallurgie qui n'emploie que 5,1 % des salariés du département est à l'origine de 14,7 % des déclarations de MP.

### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	52,9 %
MP 98	13,1 %
MP 30	10,4 %
MP 42	8,1 %
MP relevant du CRRMP	7,3 %
MP 65	1,5 %
MP 97	1,2 %

C'est le département ayant le plus fort % de déclarations de MP 98 et 97 de la région.

## Haute-Savoie

- 195 934 salariés soit 11,5 % des salariés de la région.
- 620 salariés ayant déclaré une MP soit 13,4 % des déclarants de la région et 0,3 % des salariés du département.
- 22 495 établissements dans le secteur marchand non agricole. < 10 salariés = 83,5 % des établissements et 29,2 % des salariés.  
> 50 salariés = 2,5 % des établissements et 39,1 % des salariés.
- 657 déclarations de MP. 55,3 % des déclarants sont des femmes. C'est le seul département dans lequel les femmes ont déclaré plus de MP que les hommes.
- 471 TMS déclarées (71,3 % des MP). 66,5 % des déclarants sont des femmes.

Secteurs d'activité concernés par les déclarations de MP par ordre décroissant	% de déclarations de MP dans chaque secteur	% des salariés de chaque secteur
Métallurgie	23,1 %	10,2 %
Construction	10,7 %	7,8 %
Commerce de détail	8,2 %	10,9 %
<b>Industries des équipements du foyer</b>	<b>6,4 %</b>	<b>2,7 %</b>

L'industrie des équipements du foyer qui n'emploie que 2,7 % des salariés du département est à l'origine de 6,4 % des déclarations de MP.

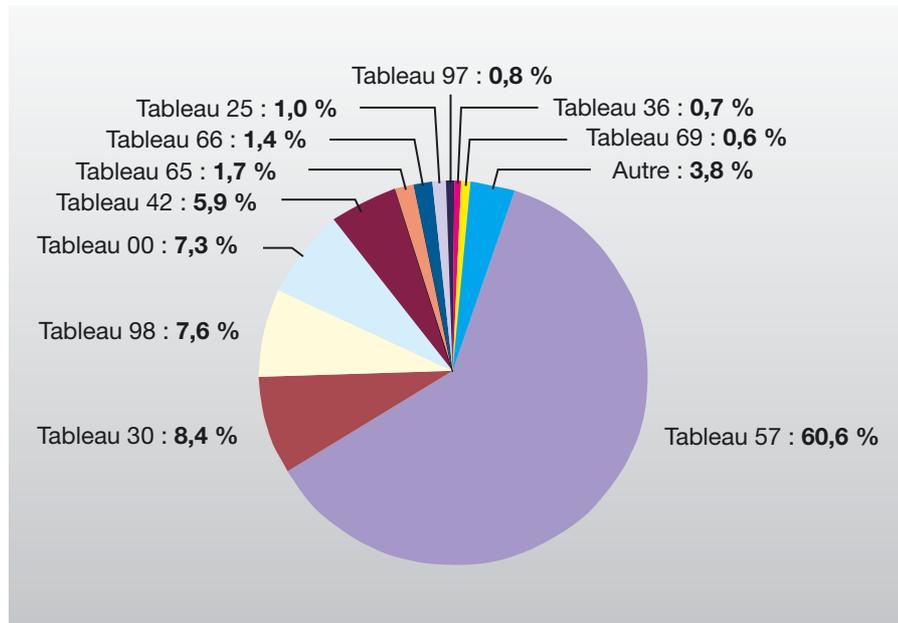
### Tableaux représentant plus de 1% des déclarations

MP 57	71,7 %
MP relevant du CRRMP	6,2 %
MP 98	5,6 %
MP 30	3,2 %
MP 36	3 %
MP 42	2 %
MP 65	1,7 %
MP 66	1,1 %

La Haute-Savoie est caractérisée par le très fort % de déclarations de MP 57.

# Répartition des déclarations de Maladies Professionnelles en Rhône-Alpes

## Analyse régionale par tableau MP (en 2004)

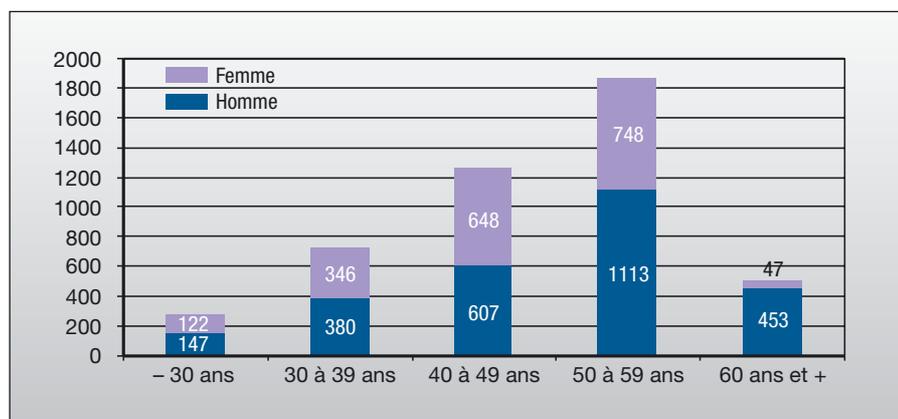


Le tableau " 00 " correspond aux affections hors tableaux qui relèvent du CRRMP (Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles), représentant plus de 7 % des déclarations de MP dans la région.

Elles comportent pour près de la moitié des affections du rachis, pour 18,4 % des affections psychiatriques, pour 12,3 % des affections des membres supérieurs et pour 6,7 % des affections respiratoires.

Les 17 % restants sont répartis entre les affections des membres inférieurs, les affections digestives, cutanées, neurologiques et ORL.

## Analyse régionale selon l'âge et le sexe



En 2004, 4 611 salariés ont fait une déclaration de maladie professionnelle en région Rhône-Alpes.

Ces déclarations impliquent 3 376 établissements ou employeurs identifiés (seul le dernier employeur a été recherché).

17 déclarations ne donnent pas d'information sur l'employeur.

- 27,3 % des déclarants travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés.
- 45,2 % d'entre eux dans des entreprises de plus de 50 salariés.

## Tableaux des Maladies Professionnelles

**Tableau 25 :** Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, du graphite ou de la houille

**Tableau 30 :** Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante

**Tableau 36 :** Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse

**Tableau 42 :** Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels

**Tableau 57 :** Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

**Tableau 65 :** Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

**Tableau 66 :** Rhinites et asthmes professionnels

**Tableau 69 :** Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets, et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes.

**Tableau 97 :** Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier

**Tableau 98 :** Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes

**Tableau 00 :** Affections hors-tableaux et susceptibles de relever du CRRMP

# L'activité économique en Rhône-Alpes

En Janvier 2004, la population de la région Rhône-Alpes était de 5 893 260 habitants.

## Emploi salarié

La population salariée du secteur marchand non agricole au 31 décembre 2004 était de 1 691 447 salariés, dont 724 006 femmes (42,8 %).

## Structures des établissements

Au 31/12/ 2004 la région Rhône-Alpes comptait 168 542 établissements dans le secteur marchand non agricole.

< 10 Salariés =

- 81,6 % des établissements et
- 25 % des salariés.

> 50 Salariés =

- 3 % des établissements et
- 45 % des salariés.

## Secteurs d'activité

Les salariés sont répartis en 454 176 salariés dans l'industrie (26,8 %), 134 446 dans la construction (8 %) et 1 102 151 dans le tertiaire (65,2 %).

Le tableau suivant rappelle les 5 principaux secteurs d'activité par département avec le pourcentage des salariés travaillant dans chacun de ces secteurs, selon le NES<sup>1</sup> 36 (source SEPES).

Rang	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Hte-Savoie	Région
1	Chimie-Caoutchouc Plastique* (9,2 %)	Santé, Action sociale (11,7 %)	Commerce de détail, Réparation (9,4 %)	Services opérationnels (10,1 %)	Santé, Action sociale (9,5 %)	Services opérationnels (11,6 %)	Hôtels et restaurants* (15 %)	Commerce de détail, Réparation (10,9 %)	Services opérationnels (9,5 %)
2	Construction (8,9 %)	Construction (10,4 %)	Construction (9,2 %)	Commerce de détail, Réparation (8,9 %)	Commerce de détail, Réparation (9,2 %)	Conseils et assistance (10,4 %)	Commerce de détail, Réparation (11,7 %)	Métallurgie (10,2 %)*	Commerce de détail, Réparation (9 %)
3	Commerce de détail, Réparation (8,4 %)	Commerce de détail, Réparation (9,4 %)	Santé, Action sociale (8,9 %)	Construction (7,9 %)	Services opérationnels (8,3 %)	Commerce de détail, Réparation (7,8 %)	Transports (9,3 %)	Hôtels et restaurants* (8,8 %)	Construction (7,9 %)
4	Santé, Action sociale (8,3 %)	Industrie automobile* (7,5 %)	Services opérationnels (7,6 %)	Conseils et assistance (7,2 %)	Construction (8,3 %)	Santé, action sociale (7,4 %)	Construction (8,7 %)	Construction (7,9 %)	Santé, Action sociale (7,6 %)
5	Services opérationnels (8,3 %)	Services opérationnels (5,5 %)	Transports* (7,2 %)	Santé, Action sociale (6,8 %)	Métallurgie* (6,5 %)	Commerce de gros* (7,3 %)	Services opérationnels (7,4 %)	Services opérationnels (7,6 %)	Conseils et assistance (7,2 %)
<b>Nbre total de salariés du département</b>	<b>138 001</b>	<b>58 893</b>	<b>122 204</b>	<b>307 459</b>	<b>185 827</b>	<b>563 178</b>	<b>119 951</b>	<b>195 934</b>	<b>1 691 447</b>

\* Ces secteurs d'activité sont différents des 5 secteurs les plus représentés en région.

<sup>1</sup> NES : Nomenclature économique de synthèse



Tour Suisse - 1, boulevard Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 3  
Téléphone 04 72 68 29 00 - Télécopie 04 72 68 29 29

Ce document est téléchargeable sur le site internet  
<http://www.rhone-alpes.travail.gouv.fr>